1040 BRUXELLES, LE RUE DE LA SCIENCE, 43 02/238.86.11

u 6 -03-1995

Direction générale de la formation, de la promotion sociale, de l'enseignement à distance et des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de l'enseignement de promotion sociale, de l'enseignement à distance et des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement de promotion sociale

MADAME LA PRESIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MENAGERE ET FAMILIALE DES F P S RUE DARCHIS, 20 4000 LIBGE 1

Ref.: 3./ 6188216 / Dossier pédagogique 1322

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU - CONNAISSANCES GENERALES ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Déférence : TRANSITION

Code Référence : 01910301171

CENT.FORM. PROF. ET MEN., FEM.PREV.SOCIALISTES(LIEGE) RUE DARCHIS, 20 4000 LIEGE 1 Etablissement :

MADAME LA PRESIDENTE,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, MADAME LA PRESIDENTE, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

13220

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

	 La présente demande émane du : (1) Pouvoir organisateur : La Femme Prévoyante Socialiste
	O (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :
2	dénomination Ecole de La Femme Prévoyante(2) Date et signature du XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
3.	Intitulé de l'unité de formation: Code: (4) on 9103 UNIF1
	MATHEMATIQUES — remise à niveau — connaissances générales. (2)
4.	Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de1 page(s) (2)
5.	Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de1 page(s) (2)
6.	Classement de l'unité de formation: ② (1) enseignement secondaire: transition (1) XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
7.	Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement Repris en annexe n° 3 de1 page(s) (2)
8.	Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de2. page(s) (2)
9.	Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de1 page(s) (2)
10.	Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de1 page(s) (2)

⁽¹⁾ Biffer les mentions inutiles ou cocher

⁽²⁾ A compléter (3) A compléter par le Secrétaire permanent (4) Réservé à l'administration

Cash de l'unité de formation: 10. Horaire de l'unité de formation : Horaire minimum 1. Dénomination des cours Classement Nombre de des cours (4) périodes (5) Mathématiques 2. Part d'autonomie 100 Total des périodes 11. Date de la proposition du P.O.: 18/01/95 Transmis par le réseau Signature du : Chef d'établissment de la C.F. (1) Représentant du P.O. subventionné (1) T-SORNIN - FAUCONNIER

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle) _____Signature:

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

ĽE

OBSERVATIONS RENCONTREES

Motivation de la décision

0 2 MARS 1995 Signature :

ADM/ARSTHATEUR

MEUNIER

(4) sait CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(S) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE 1

FINALITES DE L'U.F.:

Finalités générales:

Conformément aux principales finalités définies dans l'article 7 du Décret du 16 avril 1991, paru au Moniteur Belge le 25 juin 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale :

- 1°. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 2°. Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières:

- participer au développement des compétences transversales telles que :
 - l'affirmation de soi
 - l'acquisition d'autonomie
 - la maîtrise de la langue française
 - la lecture et l'écoute efficace
 - la compréhension des consignes
 - la recherche d'informations et leur traitement
 - la tenue des documents
 - le recours aux outils de travail mis à disposition
 - l'application et l'exploitation de connaissances dans une situation nouvelle.
- participer au développement de compétences mathématiques telles que :
 - s'exprimer et communiquer oralement et par écrit sur base de situations impliquant des notions mathématiques.
 - comprendre et utiliser le langage spécifique aux mathématiques, décoder divers langages (tableaux, graphiques, graphes, symboles, ...)
 - poser et résoudre des problèmes.
 - ordonner et classer des données, des informations.
 - évaluer, estimer, analyser avec bon sens des données, des résultats.
- donner une formation mathématique suffisante pour l'entrée en formation professionnelle de type secondaire (industrie, construction, ...).

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES:

2.1. Capacités requises:

- Effectuer sans erreur et sans l'aide d'une machine à calculer les quatre opérations fondamentales sur deux nombres décimaux positifs (écriture décimale deux chiffres décimaux maximum)
- résoudre un problème impliquant les quatre opérations, la règle de trois, le calcul de fraction ou la recherche d'un pourcentage (aux erreurs de calcul près)
- construire aux instruments un carré, un rectangle de dimensions données
- construire, mesurer un angle au degré près
- déterminer un périmètre, l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle (aux erreurs de calcul près)
- déterminer l'aire et le volume d'un cube, d'un parallélépipède rectangle (aux erreurs de calcul près)

2.2. Titre pouvant en tenir lieu:

certificat d'études de base (CEB).

Date: 18/01/95 - revu le 17/02/95

Doc 8 bis

MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU CONNAISSANCES GENERALES

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT ET DE REGROUPEMENT :

DEDOUBLEMENT

Il est recommandé que le groupe ne soit pas supérieur à 20 personnes, afin de favoriser l'apprentissage de chacun.

ANNEXE 4

PROGRAMME:

Sur base de mises en situation (= questions qui provoquent la réflexion) les plus proches possible de la vie sociale des apprenants (environnement naturel, environnement matériel, communication avec les services privés ou publics, les loisirs, ...), ces derniers sont invités à exprimer des considérations.

A partir des fruits de ces réflexions, le chargé de cours approfondit, revoit ou complète les savoirs et savoir-faire de chacun, aide les étudiants à élaborer des solutions.

Capacités:

- sur le plan transversal, on enrichira les acquis :
 - apprendre à coopérer
 - communiquer
 - choisir, décider
 - appliquer, exploiter des connaissances
 - rechercher des informations
 - mémoriser, reproduire des connaissances, des techniques
 - utiliser les technologies nouvelles

auxquels s'ajouteront

- prendre des initiatives
- assurer des responsabilités
- accéder progressivement à la lecture critique de l'information
- repérer, identifier, reformuler, classer, comparer.
- sur le plan des mathématiques :
 - estimer, calculer, évaluer la vraisemblance de résultats
 - lire et exploiter un tableau, un graphique
 - acquérir des connaissances, des savoir-faire et des techniques spécifiques au domaine des mathématiques
 - maîtriser, sur un plan intuitif, la symbolique mathématique traduisant des situations numériques ou géométriques
 - accéder progressivement à l'interprétation algébrique d'un problème, transformer une formule avant application, dessiner aux instruments.

ANNEXE 4 (suite 2)

Contenu notionnel

Les nombres décimaux positifs limités

rapport de deux grandeurs, de deux nombres problèmes de fractions problèmes de pourcentages problèmes d'échelles transformation de formules repérage dans le plan.

Le système métrique

construire aux instruments : carré, rectangle, triangle, cercle, angle en respectant des contraintes de mesure ou de position ;

mesurer : masse spécifique, densité d'un corps, correspondance entre les unités de volume, capacité et masse ;

calculer : périmètre et aire du cercle/disque, aire et volume du cylindre.

La machine à calculer doit devenir un outil familier d'aide au calcul ; elle peut être aussi une source de problèmes intéressante à exploiter.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Les différentes évaluations doivent permettre de s'assurer que l'élève est capable sur base du programme :

- d'isoler un élément d'une formule pouvant se ramener au type A = B + C sur D et d'en appliquer le résultat dans un calcul nécessitant ou non l'utilisation de la calculatrice;
- de résoudre un problème impliquant :
 - 1. d'une part des notions de fractions et/ou de pourcentages et/ou d'échelles et
 - 2. d'autre part, des notions de système métrique (aux erreurs de calcul près)

L'étudiant aura maîtrisé ces capacités lorsqu'il pourra, en autonomie, les appliquer dans des situations numériques et géométriques.

L'évaluation formative et continue devra montrer qu'il est capable de fournir une solution vierge d'erreur de raisonnement.

ANNEXE 6

PROFIL DU CHARGE DE COURS

U.F.: un enseignant

conforme aux prescriptions reprises dans l'A.R. du 30 juillet 1975, relatif aux titres jugés suffisants dans les établissements subventionnés d'enseignement technique et d'enseignement professionnel de plein exercice et de promotion sociale.